



CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU - Séance du 10 Novembre 2023

L'an 2023, le 10 Novembre à 18H00, le Conseil Municipal de la commune de Jouy s'est réuni à Salle du Conseil Municipal, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme Nadia LEITUGA, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 23/10/2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 23/10/2023.

Présents : Mme Nadia LEITUGA, MM. Gilles CARIOU, Yves GRIBOT, Mme LIMA Alice, MM Jérémy SIBOUT ; GOIS Eric ; Patrice PICARD, Pascal GRASSIN, Jean-Julien BEAU, Jacques PROVOST, Denis RODRIGUEZ, M. Éric MARTINY et Mmes Laure RAVEREAU et Maria VEIGA

Absent Excusé : M. COURSON Christophe.

A été nommé secrétaire : M. Jacques PROVOST

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal du 08 Septembre 2023.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **REPORTE** le dossier pour désigner les référents déontologues
- **AUTORISE** Mme le Maire à signer la convention avec le sivom du canton de Lorrez le Bocage.
- **DÉSIGNE** Mme LIMA comme déléguée titulaire et Mme LEITUGA comme déléguée suppléante, au SIVU Multi-Accueil
- **PREND ACTE** du rapport annuel 2022 du SPANC
- **RECONDUIT** la semaine de 4 jours à compter de la rentrée de septembre 2024.
- **APPROUVE** le rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable. M. PICARD trouve que le tarif est bien élevé pour le service rendu.
- **REPORTE** le dossier concernant la convention transmise par ENEDIS pour l'enfouissement des lignes HTA.

Affaires diverses

- Les travaux de réfection de trottoirs sont quasiment terminés. La réception aura lieu le 04 décembre. Un radar supplémentaire a été acheté. Le montant des travaux s'élève à 470 432.33 € TTC, des subventions pour un montant de 22 981 € soit à charge pour la commune un montant de 447 451.33 € TTC.
- La remise à niveau des tampons suite aux travaux de voirie sur la RD 42 a coûté la somme de 5 100 € TTC.
- Le déploiement de la fibre est terminé sur la commune, hormis 4 raccordements longs en cours. Une réunion avec les opérateurs aura lieu à Fouchères le 22 décembre. L'information a été relayée sur panneau pocket et le site internet communal.
- Les travaux de vidéosurveillance sur la voie publique sont terminés pour un coût de 17 496 €.
- Les panneaux informant cette vidéosurveillance ont été posés.
- Un devis a été demandé pour le lieu-dit les Bordes », un chiffrage provisoire a été effectué, il s'élève à 7 788 € TTC, à prévoir pour 2024.
- Les travaux d'éclairage public sont terminés. La télégestion a été mise en place. Le 28 novembre, une formation est prévue en mairie.
- La fontaine de l'école maternelle a été remplacée durant les vacances de la Toussaint.
- Le dossier « Projet école élémentaire » est en cours. Une réunion aura lieu en visio vendredi prochain. Il sera demandé une demande de DETR quand la commune recevra le dossier A.P.D (Avant Projet Définitif).

- Mme le Maire rappelle qu'il faut décider de l'emplacement pour l'installation d'une table pic-nic et arceaux vélos au stade ANDRÉ SENOBLE.
- Le bureau d'étude chargé du transfert de compétence Eau-Assainissement a organisé une réunion d'information.
- M. PROVOST fait part de sa participation à la réunion de la fourrière avec M. MARTINY. La commune devra acquérir un lecteur à puces et s'inscrire à l'ICAD. Le nécessaire sera fait prochainement.
- Le conseil municipal décide de ne pas donner suite au dispositif « Ville à Joie » proposé par la communauté de communes.
- Le devis d'INEO pour la pose (12 décembre 2023) et dépose (23 Janvier 2024) des illuminations de Noël 2023 est validé pour un montant de 2 971.20 € TTC.

Point Budget 2024

Mme le Maire signale qu'elle a été interpellée par un habitant aux Bordes qui reçoit les eaux de pluie car le caniveau devant sa propriété est inadapté. Mme le Maire charge la commission voirie de ce dossier.

M. GOIS signale l'état préoccupant du pont au Dardou. A voir pour le budget 2024. Un accompagnement sera demandé à l'ATD 89.

Des dépenses seront à prévoir pour :

- réaliser la dalle pour la table de pic-nic.
- réaliser l'adressage ce qui permettra de faciliter l'intervention des secours, un repérage plus facile pour les livraisons, les opérateurs (téléphonie, énergie, ...) en mettant en place des noms de rues, ce qui nécessitera également le changement des panneaux des hameaux concernés.
- réaliser un cheminement avec pose d'un portillon à côté du portail menant au stade André SENOBLE. des travaux de rénovation de voirie/trottoirs à la Mardeleuse.

Il sera demandé au SDEY, une étude énergétique pour le vestiaire en 2024, puis pour le CPI et l'atelier en 2025.

Mme le Maire présente au conseil divers devis déjà demandés pour réalisation 2024 :

- Armoire école : 5 800 € environ
- Panneaux d'affichage : estimatif à 4 500 € pour 13 panneaux.
- Peinture des portes de l'église – environ 1 200 €

Festivités

- Le conseil municipal décide de reconduire la somme de 40 € pour le bon de Noël aux seniors (70 ans et plus). La date retenue pour la remise des bons pour les seniors est le 09 décembre.
- Le Noël des enfants aura lieu le 22 décembre après-midi. Un spectacle est offert par la commune. Le Père Noël fera sa distribution de cadeaux ce jour-là.
- La date de la galette sera le samedi 20 janvier à 15H30 dans la salle des fêtes. Des flyers seront distribués en même temps que le petit jovicien.
- Mme le Maire propose de reconduire le repas qui rassemblera le personnel communal, les pompiers communaux et les élus, accompagnés de leur conjoint.

EnR (Energies Renouvelables)

Mme le Maire a assisté à une réunion sur les énergies renouvelables. Les élus prennent connaissance de la cartographie des EnR au niveau de la communauté de communes.

Une cartographie communale doit être élaborée. Mme le Maire signale qu'à ce jour la commission qui doit statuer au niveau de la Préfecture n'est toujours pas nommée.

PLUI

Mme le Maire informe le conseil municipal que l'enquête publique aura lieu du 04/12 au 10/01/2024. L'information sera relayée sur panneau pocket, site internet et porte de la mairie.

Le Maire

Nadia LEITUGA

